



Gaëlle Leclerc-Aïm
Unalome Legal



Nicolas Hamblenne
PRAGMA Law

SESSION FOCUS

Une approche courte et ciblée pour une analyse experte, claire et concrète

SURVEILLANCE DES SALARIÉS : sécurisez vos pratiques !

Jeudi 4 juin 2026

Format : Présentiel et Live streaming

NOVOTEL Luxembourg Kirchberg

[S'inscrire maintenant](#)

PROGRAMME

13:45 - 14:00 Accueil - Enregistrement

14:00 - 16:00 Surveillance des salariés : sécurisez vos pratiques !

La **surveillance des salariés** est aujourd'hui au cœur des préoccupations des employeurs, à la croisée des exigences en matière de protection des données, de la préservation des **intérêts légitimes** de l'entreprise et du **respect des libertés** individuelles, dans un contexte de risques contentieux et financiers accrus.

Cette session propose une approche croisée, combinant protection des données et droit du travail, afin d'aller au-delà de la conformité théorique.

- ▶ Quels dispositifs peuvent réellement être mis en place ?
- ▶ Jusqu'où peut aller le monitoring des outils IT, des emails ou encore de l'usage de l'IA ?
- ▶ Dans quelle mesure ces dispositifs peuvent-ils être valablement utilisés en cas de sanction disciplinaire ou de licenciement ?

À travers d'exemples concrets et de retours d'expérience, les intervenants apporteront des clés pratiques pour sécuriser les dispositifs de surveillance et construire des solutions à la fois conformes et réellement défendables.



Les participants repartiront avec une grille de lecture claire pour distinguer les pratiques à risque, celles tolérées et celles juridiquement sécurisées.

Maître Gaëlle Leclerc-Aïm, Counsel – Unalome Legal

Maître Nicolas Hamblenne, Managing Partner – PRAGMA Law

16:00 - 16:30 Networking Café/Cocktail

Tarif : 295,00 €
hors TVA 3% ou 17%

Présentiel ou
Live streaming

REMISES (en présentiel uniquement) :
Very Early Registration code «VER-10%»

valable jusqu'au 28 avril 2026

Early Registration code «ER-5%»

valable jusqu'au 15 mai 2026

Pour toute inscription multiple : code "MULTI-5%"
(valable pour la même conférence, également en live streaming)

PUBLIC VISÉ

Direction générale,
Direction RH,
Responsables du personnel &
membres de la cellule RH
Juristes d'entreprises
Avocats,
Conseiller-ère-s en entreprise,
Syndicats,
Délégué-es du personnel,
etc.

REPLACEMENT ANNULATION & MODIFICATION

Toute annulation d'inscription devra se faire par écrit au moins cinq jours ouvrables (28 mai 2026) avant la réunion et sera facturée 100€ HT pour frais de dossier. Passé ce délai, les frais d'inscription resteront dus dans leur intégralité

[Vers nos CG Conférences](#)

MEETINCS S.A.

est une société d'organisation de conférences, congrès et événements fondée en 1996.
Société de formation professionnelle continue
(agrément 00119711/0)
Agrément auprès du Conseil du Barreau de l'Ordre de Luxembourg Reconnue auprès de l'OEC (selon thèmes)

Ce courriel a été envoyé à :

[civ] [First Name] [Last Name]
[societe]